

Placement

Les placements à privilégier pour ses enfants... et ceux à éviter



Mettre de l'argent de côté pour son enfant mineur est un objectif louable pour de nombreux parents. Après avoir généré des intérêts sur plusieurs années, ces sommes lui seront utiles une fois devenu majeur. Il pourra s'en servir pour financer ses études, en disposer comme d'un apport personnel au moment d'acheter son premier logement ou encore l'employer comme mise de fonds pour démarrer sa vie professionnelle (créer sa société, acheter des locaux) ...

[...]

« Pour de petites sommes qui arrivent ici et là, le Livret A suffit », affirme Philippe Malatier, associé chez K&P Finance. Inconvénient de ce placement : son rendement réel négatif. Avec un taux à 0,75 % si l'inflation est de 1 %, la perte est de 0,25 % par an... et comme le taux doit encore baisser, l'érosion sera encore plus sensible.

Lire la suite :

<https://www.lesechos.fr/patrimoine/placement/les-placements-a-privilegier-pour-ses-enfants-et-ceux-a-eviter-1156009>